L'écho de St Jean

Journal d'informations de la municipalité de Saint Jean de Fos - Décembre 2022 - N° 9

Le griffe, sur la place devant la mairie, est en cours de rénovation - **Page 4**

Inauguration square Marius Pioch
Page 7

105 kilos de déchets ramassés
Page 5

Vol du totem à l'entrée du village
Pages 18

A la Une de l'écho

Le street workout est réalisé - *Page 6*

Suivez nous sur les réseaux sociaux

www.mairie-saintjeandefos.fr

Mairie
Place de la Mairie
34150 Saint Jean de Fos

Tél. : 04 67 57 72 97
mairie.saintjeandefos@orange.fr

Accueil du public
Lundi 8h30 à 12h - 14h à 17h
Mardi 8h30 à 12h
Mercredi 8h30 à 12h
Jeudi 8h30 à 12h
Vendredi 8h30 à 12h - 14h à 17h

Maire et adjoints
Pascal Delieuze
Jocelyne Kuzniak
Christine Granier
Thierry Verzeni
Olivia Ghibaudo

Directeur de la publication
Pascal Delieuze

Comité de rédaction
Pascal Delieuze,
Fabienne Dron-Maillard,
Christine Fayos-Capelli, Aude Fried,
Christine Granier, Olivia Ghibaudo,
Jocelyne Kuzniak, Yann Le Moal,
Régis Mahé, Christine Porchez

Photos
Pascal Delieuze,
Fabienne Dron-Maillard,
Aude Fried,
Yann Le Moal

Maquette & Mise en page
Franck Salvagnac

Impression
Graphy

Distribution
Les élus de la commune

Retrouvez toute l'actualité de la municipalité sur les réseaux sociaux

Facebook
@SaintjeandefosMunicipalité

Instagram
saintjeandefosmairie

L'édito du maire

Cher(e)s Jeannifossien(ne)s,

L'année 2022 a été riche en animations et en projets tels que l'aménagement de la route d'Aniane, la mise en accessibilité des bâtiments communaux et la création d'un Street Workout pour les jeunes de plus de 14 ans.

Mais le contexte économique mondial de cette fin d'année qui fait suite à la crise sanitaire du Covid et à la guerre en Ukraine nous plonge à nouveau dans de nombreuses inquiétudes et difficultés pour les années à venir.

L'inflation galopante que nous subissons depuis quelques mois et la crise énergétique qui s'annonce vont impacter les budgets des collectivités et notre commune n'y échappera pas.

Le contexte actuel ne peut pas expliquer à lui seul toutes les augmentations que nous subissons car l'inflation sur les énergies est en partie liée à une spéculation des fournisseurs, c'est scandaleux !

L'excédent du budget de fonctionnement permet aux collectivités d'alimenter le budget d'investissement afin de mener à bien les projets.

L'inflation sur les matières premières, sur les énergies et la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires vont impacter le budget de fonctionnement communal à hauteur de 50 000 euros environ en 2023.

A partir de janvier, le coût de l'électricité de l'éclairage public va être multiplié par 1,5 et celui des bâtiments publics par 3,0. Afin d'atténuer ces augmentations nous avons mis en place des mesures pour une extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 du matin et pour une meilleure gestion du chauffage des bâtiments communaux cet hiver.

Malgré ces augmentations et grâce aux efforts budgétaires réalisés ces dernières années nous pourrons équilibrer notre budget de fonctionnement 2023 mais nous sommes inquiets sur nos capacités d'investissement pour les années à venir et donc sur la mise en œuvre de nos futurs projets. Si les communes sont privées d'investissements c'est tout le secteur du bâtiment et des travaux publics qui sera en grandes difficultés.

Les fêtes de fin d'année sont proches, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes en famille, ce sera le moment pour chacun de revenir à des choses essentielles et plus joyeuses.

Le Maire,
Pascal Delieuze

PS : Ce bulletin municipal est distribué par les élus de la commune

Au sommaire

■ Vie municipale 3
■ Saint Jean au quotidien 9
■ Vie associative 14
■ Etat civil 20
■ Courrier des lecteurs 20

Vœux du maire

La municipalité de Saint Jean de Fos invite l'ensemble de la population à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 à 18h30, à la salle polyvalente.

Le verre de l'amitié clôturera ce moment de convivialité.

Mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public)

Les travaux de mise en accessibilité du local « Familles Rurales », réfection des sanitaires, de la cuisine, du hall d'entrée, l'installation d'un ascenseur pour l'accès au RDC et au R+1 (en prévision de futurs aménagements) et la construction du bloc sanitaire jardin public / boulodrome sont à ce jour terminés. Concernant l'Hôtel de ville, les travaux intérieurs sont terminés, aménagement du porche, réfection des sanitaires et changement de la porte d'entrée. Nous avons profité de ces différents travaux pour faire repeindre l'entrée, les bureaux et la salle de conseil par une entreprise locale.

La salle du conseil repeinte

L'installation du monte-personne a pris du retard dû à l'approvisionnement des matériaux et une problématique technique, nous espérons qu'il sera fonctionnel avant la fin de l'année.

Pour mémoire l'aménagement du porche servira pour une partie au bureau de la police municipale et pour l'autre partie à l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Le montant de cette opération s'élève à 250 000 euros HT (montant précis en attente) avec un co-financement de l'Etat pour un montant de 100 000 euros, de la Région pour un montant de 50 000 euros, du Département pour un montant de 27 000 euros et le solde à la charge de la commune.

Bloc sanitaire du boulodrome et du jardin public

Reprise de la noue de la toiture de la mairie

Depuis de nombreuses années les locaux de la mairie subissaient de nombreuses infiltrations liées à une noue très abimée sur toute la longueur du bâtiment. Celle-ci a été reprise dans sa totalité pour un montant de 4787 euros HT.

Projet de rénovation de la façade de l'hôtel de ville

Dans la continuité des travaux réalisés à l'hôtel de ville (mise aux normes PMR, rafraichissement de la peinture des locaux, des volets et des ferronneries), nous allons restaurer la façade de la mairie. L'opération va consister au nettoyage des façades, à la reprise des enduits abimés, à la restauration de certaines pierres d'angle, à la reprise des dessous des balcons, au changement des chéneaux en zinc par des chéneaux et des descentes en terre vernissée typique de Saint Jean de Fos et en la mise en lumière du bâtiment avec des éclairages LED.

L'enveloppe budgétaire de l'ensemble de ces travaux s'élève à 22 233 euros HT et nous avons demandé une subvention au Conseil Départemental au titre du FAIC (Fond d'Aide à l'Investissement des Communes) à hauteur de 50% que nous avons obtenue.

Ces travaux seront soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France qui est obligatoirement consulté pour tout type de travaux sur le périmètre de protection des Monuments Historiques. Ils seront réalisés courant 2023.

Suivez l'actualité de la municipalité sur Facebook et Instagram, soyez informés au quotidien !

La restauration du Griffe avance

Les travaux de restauration du Griffe, la fontaine de la place de la Mairie, ont débuté. Dans un premier temps, il était seulement prévu que des artisans qualifiés reprennent les parties abîmées de la pierre et redéfinissent les divers motifs de la colonne pour terminer par une patine sur l'intégralité de la fontaine pour une meilleure protection dans le temps.

Cependant, l'entreprise en charge des travaux s'est rendu compte que la colonne bougeait. Depuis, nous avons fait intervenir une entreprise spécialisée dans la structure des monuments historiques et il semblerait qu'il y ait du jeu au niveau des goujons d'ancrage qui font la jonction entre les éléments de la colonne. La colonne doit donc être démontée en partie pour identifier plus précisément les travaux à effectuer.

Rappelons que, pour cette restauration, la commune bénéficiera de subventions du conseil départemental et de la CCVH (au titre de l'aide au petit patrimoine vernaculaire)

Aménagement de la route d'Aniane

Suite aux aménagements de la voirie, il est à noter que la circulation des véhicules cet été est restée fluide malgré les 3 rétrécissements mis en place.

Les piétons ont quant à eux apprécié le cheminement sécurisé pour se rendre au Pont du diable.

Courant novembre, les plantations ont été reprises au niveau des talus, derrière l'abri bus et au pied des jardinières afin de densifier les végétaux et regarnir les manques, un chêne vert a été planté sur le plateau devant les potiers.

Réfection du chemin de la Font des Horts

Les travaux de réfection du chemin de la font des Horts sous maitrise d'ouvrage déléguée à la CCVH ont débuté en septembre et ne sont pas terminés. La CCVH rencontre des soucis avec son prestataire, la fin des travaux se fera dans le courant du 1er trimestre 2023.

Nous nous excusons auprès des riverains pour la gêne occasionnée.

Travaux aménagement route de Lagamas et route de Montpeyroux

Dans le cadre du permis d'aménager du lotissement en cours de construction, la commune a signé un PUP (Projet Urbain Partenarial) avec les lotisseurs Rambier et Hectare pour un montant de 456 620 euros HT pour les aménagements liés au projet et en dehors de l'assiette foncière de l'opération. Ces travaux seront réalisés sur la route de Lagamas en 2 phases : début 2023, l'aménagement du pluvial et fin 2023/début 2024, en collaboration avec le Département, l'aménagement piétonnier, les places de stationnement, le plateau traversant et la réfection de la chaussée depuis la rue du jeu de ballon jusqu'à la place du calvaire.

Les aménagements sur la route de Montpeyroux seront réalisés début 2023 avec l'élargissement de la voie, la création d'un cheminement piétonnier au droit de l'opération, l'enfouissement de la ligne de l'éclairage public, la création de 2 chicanes et la réfection d'une partie de la chaussée.

La phase 1 du PUP a fait l'objet d'un appel d'offre fin novembre et les travaux démarreront début 2023.

Ces travaux seront payés par le lotisseur sur présentation des factures acquittées par la commune auprès des entreprises mais restent sous la maitrise d'ouvrage de la commune et donc sous sa responsabilité.

En plus des travaux mentionnés ci-dessus, le PUP finance également pour un montant de 96 000 euros HT la création d'une classe supplémentaire et la construction de la future cantine.

Futur parking rue de la Coopérative

Comme vous avez pu le constater, des travaux de remblaiement et de nivellement ont été réalisés sur le terrain communal en face de la cave coopérative.

Nous sommes en pleine réflexion sur l'aménagement de ce parking qui restera dans tous les cas avec un sol filtrant (tout venant compacté ou autres matériaux filtrant à définir).

Dès le but de l'année 2023, nous aménagerons une passerelle piétonne en haut du parking qui donnera un accès direct à la rue de la coopérative.

Réfection des réseaux chemin du Labadou

Après la rue du jeu de ballon, la rue de la coopérative, l'avenue Razimbaud et la rue des écoles Laïques, la CCVH poursuit le renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées sur la commune. Cet automne, c'est le réseau d'eau potable qui a été repris sur une partie de la rue du Labadou entre la route d'Aniane et l'entrée du lotissement Lucien Pourtier sur 190 mètres linéaires pour un montant de 79 400€ HT.

Réfection des réseaux chemin du Labadou

Les prochains travaux concerneront le chemin de la grave sur toute la longueur pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées. Ces travaux devraient être réalisés dans le courant du second semestre 2023.

Pour rappel depuis 2018, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées sont de la compétence de la CCVH.

Une campagne d'effarouchement efficace

Etourneaux, corneilles, pigeons... Ils ont été nombreux à élire domicile dans les platanes de la place cet été. Pour lutter contre les nuisances causées par leur présence (bruit, déjections...), la municipalité a fait réaliser plusieurs tirs d'effarouchement au cours du mois de juillet. Une initiative qui s'est révélée très efficace. Au mois de septembre, ce sont des pics anti-pigeons qui ont été installés sur la mairie ainsi que sous le préau de l'école primaire, empêchant ainsi les volatiles de s'y installer.

Travaux à l'église

Suite à un dégât des eaux sur un plafond vétuste, un faux-plafond autoporté a été posé dans la sacristie avec des spots à LED.

Information éclairage public

Depuis le lundi 14 novembre 2022, l'extinction de l'éclairage public est avancée d'une heure : elle s'effectue désormais de 23h00 à 6h00. Cette mesure est étendue au centre du village : elle concerne donc l'ensemble de la commune.

Cette décision est largement motivée par la hausse du coût de l'énergie qui ampute fortement le budget de la commune. Notons également qu'aujourd'hui, près de 68% des communes du département de l'Hérault sont engagées dans une démarche d'extinction de l'éclairage public.

Halte à la cabanisation de nos espaces naturels

Comme de nombreuses autres communes, Saint Jean de Fos n'échappe pas à la cabanisation. Ce phénomène consiste en l'implantation sans autorisation de constructions ou d'installations diverses (chalets, mobil-homes, caravanes, baraques...) occupées épisodiquement ou de façon permanente, dans des zones inconstructibles, agricoles ou naturelles. Le maire va régulièrement à la rencontre des propriétaires de ces installations illégales pour leur rappeler qu'elles sont prohibées et qu'elles constituent un délit pénal qui est puni par la loi.

Depuis 2018 nous avons réalisés plus de 15 contrôles en zone agricole et 9 PV ont été dressés par l'agent de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Afin de sensibiliser les acquéreurs pour leur permettre d'acheter en toute sécurité et en connaissance de cause, la chambre des notaires de l'Hérault et la DDTM ont édité un livret pratique sur les bons réflexes à adopter avant tout achat de ce type. Il est téléchargeable sur le site internet de la Préfecture de l'Hérault.

Le projet de street workout a vu le jour

Le Street Workout (littéralement « entraînement de rue ») permet le développement musculaire. Cette pratique se situe à mi-chemin entre la musculation et la gymnastique suédoise et consiste principalement en un enchaînement soutenu de figures de force, de résistance, de souplesse et d'équilibre.

Pour pratiquer, seul le corps fait office de poids. Des exercices comme les pompes, les tractions ou les dips sont des mouvements incontournables d'un entraînement typique.

Grâce à ces exercices il est possible d'acquérir des figures complexes telles que l'homme-drapeau, la planche ou le muscle-up. Plus d'une centaine de figures sont référencées mais libre à chacun d'inventer les siennes.

A Saint Jean de Fos, vous pouvez désormais en profiter, entre la salle polyvalente et les terrains de tennis. Ce street workout et des appareils de fitness ont été installés sur une surface de 100 m^2 faite de SBR (sous-couche amortissante) recouverte de gazon synthétique.

Le montant de cette opération s'élève à 31 134 euros HT, avec un co-financement de l'ANS (Agence Nationale des Sports) pour un montant de 13 333 euros, du Département pour un montant de 8000 euros et le solde à la charge de la commune.

Nous remercions vivement nos deux partenaires car sans eux ce type de projet ne pourrait pas aboutir.

Nous tenons également à remercier chaleureusement Nigel Mak et Gabriel Perez pour leur implication pendant la phase de conception. Nigel a également été l'acteur et le coordinateur des travaux de la phase de terrassement et de la mise en œuvre de la dalle béton futur support de l'installation.

Bonne retraite Dominique !

Fin octobre, Dominique Delmas a décidé de troquer sa blouse et sa charlotte contre une tenue plus décontractée pour profiter d'une retraite bien méritée. C'est avec la création de la salle polyvalente dans les années 1995/1996 que sa carrière s'est déroulée depuis mars 1996 jusqu'à ce jour.

Au cours de ces 22 années, elle a vu évoluer toutes les activités associatives et périscolaires, plus particulièrement le développement de la restauration scolaire qui accueille aujourd'hui plus de 100 enfants quotidiennement.

A ce titre, les enfants, entourés de ses collègues, ont salué autour d'un dessert improvisé son dernier jour de travail en lui offrant dessins et chansons.

Dominique a également partagé son expérience et transmis ses connaissances à de nombreuses jeunes femmes débutant dans la vie active en leur faisant découvrir toutes les facettes de l'entretien d'une salle polyvalente.

Dans le cadre de ses fonctions, elle a largement contribué à la réussite de ce lieu de rencontres et de convivialité. Nous l'en remercions vivement et nous lui souhaitons une heureuse et longue retraite.

Le CCAS vous accompagne

Le centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne les habitants de la commune en situation difficile.

Il peut être sollicité pour toute situation préoccupante en urgence ou en suivi régulier.

Pour répondre à ces situations d'urgence, le CCAS a décidé de mettre en place des bons d'achats alimentaires qui pourront être utilisés dans les deux épiceries de notre village.

N'hésitez pas à contacter le 07 88 97 36 52 afin de prendre rendez-vous.

CCAS : appel au bénévolat

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est constitué de membres élus et des membres issus de la société civile. A ce jour, il manque deux personnes civiles pour compléter l'équipe et assurer le bon fonctionnement de cette institution. Les bonnes volontés sont les bienvenues ! Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaitre auprès de la mairie ou au 07 88 97 36 52.

Six familles sur dix bénéficient de la cantine à 1 euro

En septembre dernier, près de 180 enfants ont effectué leur rentrée dans les deux écoles de la commune. Parmi eux, plus de 150 fréquentent la cantine au moins une fois par semaine. Sur l'année scolaire précédente, ce sont 13 617 repas qui ont été servis, soit une moyenne de 90 repas par jour.

Rappelons que depuis la rentrée 2021, la municipalité de Saint Jean de Fos a mis en place la cantine à 1 euro pour les familles aux revenus les plus modestes. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Pour cela, le gouvernement accompagne financièrement les communes rurales souhaitant mettre en œuvre ce dispositif. Dans notre commune, plus de 6 familles sur 10 bénéficient aujourd'hui de la restauration scolaire à 1 euro (contre 3,2 € ou 3,5€, selon les conditions de revenu).

Notons également que notre prestataire fournisseur des repas, Délices Traiteur, nous a annoncé pour la rentrée scolaire 2022 une augmentation de 0,23 euro du repas facturé. La municipalité a décidé de ne pas répercuter cette augmentation aux familles. En effet, l'aide de l'Etat pour la cantine à 1 euro permet d'absorber cette hausse. L'équipe municipale n'a donc pas voulu impacter davantage les budgets des familles, déjà bien pénalisés par l'inflation et la hausse des tarifs des énergies.

Cérémonie du 11 novembre

Nombreux étaient les Jeannifossiens à s'être déplacés pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. La cérémonie était présidée par le maire Pascal Delieuze, entouré de membres du conseil municipal et de 2 porte-drapeaux.

Le message des anciens combattants a d'abord été lu par M. Vernet, puis le Maire a lu celui de la secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire.

Les enfants des écoles ont ensuite énuméré le nom des Jeannifossiens morts pour la France, ainsi que le nom des soldats récemment morts à l'étranger.

La cérémonie s'est terminée par un dépôt de 3 gerbes au pied du monument aux morts, puis un verre de l'amitié sur la place du village.

Inauguration square Marius Pioch

Le 13 novembre dernier a eu lieu, rue Tras Mayous, l'inauguration du square « Marius Pioch dit le Marsouin » ancien tonnelier du village. En présence de sa famille qui avait fait don à la commune de cette parcelle par le passé, la plaque portant son nom a été dévoilée. Merci à Marie-Claire Nicaise d'avoir proposé l'idée de mettre à l'honneur son grand-père de cette manière, une proposition validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Rappelons également que la municipalité s'était engagée à rénover ce square : c'est désormais chose faite ! Les employés municipaux ont remplacé l'ancien muret par un grillage solide muni d'un portillon et ont rénové les 3 bancs existants. Deux cyprès devenus trop imposants ont été coupés. Une réflexion autour de la végétalisation du square est en cours.

Implantation borne de recharge électrique

Depuis début décembre en collaboration avec Hérault Energie la commune a installé 2 bornes de recharge électrique sur le parking situé entre l'école maternelle et la pharmacie.

Le montant de cette opération s'élève à 9206 euros HT, avec un co-financement de l'Etat par l'intermédiaire du FACE (Le fonds d'amortissement des charges d'électrification) pour un montant de 3370 euros HT, du Département pour un montant de 1255,38 euros HT, Hérault Energie pour un montant de 1673,84 euros HT et le solde à la charge de la commune (soit 2906,45 euros HT).

Le coût de fonctionnement de l'installation sera de 650 euros HT/ an à la charge de la commune.

Nos aînés réunis pour un goûter musical

Le 25 novembre dernier, la municipalité a invité nos ainés pour un après-midi convivial à la salle polyvalente. Ils ont été près de 80 à répondre positivement à cette invitation. Au programme : un goûter préparé par l'Atelier Nomade et une animation musicale « Petite anthologie de la chanson française » avec le groupe « A tout bout de chant ».

Déposer mon permis de construire en ligne

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent se faire en ligne via le guichet unique à l'adresse suivante : https://portail-urbanisme.cc-vallee-herault.fr/guichet-unique/

Grâce à la dématérialisation, déposez votre dossier directement en ligne, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouvertures des guichets. Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. Le service urbanisme de la mairie reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la constitution de votre dossier !

Contact du service urbanisme : Tél : 04 67 57 95 75
E-mail : juridique.mairiesaintjeandefos@orange.fr

Un public nombreux pour la fête nationale

Vous avez été nombreux à venir profiter du feu d'artifice qui a (enfin !) pu avoir lieu le mercredi 13 juillet. Après 3 ans d'absence (pour des raisons météorologiques ou sanitaires), ce spectacle de qualité a su ravir petits et grands. Après le repas organisé par le comité des fêtes, plusieurs dizaines d'enfants ont animé les rues du village lors de la traditionnelle retraite aux flambeaux.

Le lendemain, pour prolonger ce moment de fête, la municipalité a invité la population à partager un verre de l'amitié sur la place du village : un véritable moment convivial sur fond de fête nationale !

Théâtre : « 8 femmes » à Saint Jean de Fos

Le 17 juillet, en soirée, dans la cour de la salle polyvalente, le théâtre populaire de la vallée de l'Hérault, a su nous distraire avec la pièce de théâtre "8 femmes". De nombreux amateurs de théâtre ont répondu présent.

Cet agréable moment s'est clôturé autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie. Nous espérons retrouver cette troupe de théâtre courant 2023 avec de nouvelles créations.

Le concours « balcons fleuris » pour embellir nos rues

La municipalité de Saint Jean de Fos a reconduit cette année l'opération « Balcons fleuris », un concours réservé aux maisons de village sans extérieur visible depuis la voie publique.

Pour inciter les habitants à y participer, la mairie a distribué gratuitement des plants de fleurs sur la place du village.

Le jury a choisi de récompenser les 3 plus beaux balcons en leur offrant des oyas fabriquées sur la commune.

Bravo à :

- Mme Faure (1er prix)
- Mme Garrido (2e prix)
- Mme Pontier (3e prix)

Encore merci à tous les participants et à toutes celles et ceux qui participent, au quotidien, à l'embellissement de notre village.

Essai transformé pour les soirées Festif'Arts

Cet été, les trois soirées Festif'Arts ont été un franc succès ! Créateurs, artisans, vignerons, brasseurs, commerçants et restaurateurs étaient au rendez-vous pour faire de ces soirées un moment convivial et joyeux très apprécié par les visiteurs et par les Jeannifossiens. Notre cœur de village a été rythmé par les différents concerts pour le plus grand plaisir de tous.

Merci à toutes et à tous de nous avoir aidés à transformer l'essai et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles soirées endiablées.

La municipalité tient tout particulièrement à remercier nos équipes techniques ainsi que notre policier municipal pour l'organisation logistique et la sécurité autour de ces événements.

Suivez-nous sur Facebook et Instagram, soyez informés au quotidien !

@ntjeandefosMunicipalite

saintjeandefosmairie

Retour sur la journée des associations

Le dimanche 4 septembre, la journée des associations a, comme chaque année, rassemblé de nombreux participants. Les Jeannifossiens ont pu choisir parmi de nombreuses activités sportives et culturelles proposées par les différentes associations. Cet après-midi convivial s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié, offert par la mairie.

Pour tout renseignement sur les associations du village, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Carton plein pour la fête de la musique

A nouveau, la fête de la musique a pu avoir lieu sur la place de notre village. Ainsi, le 21 juin dernier, c'est avec grand plaisir, que la population s'est retrouvée pour partager une soirée conviviale, rythmée par la fanfare locale, la scène ouverte organisée par Familles Rurales puis par la musique du groupe "Styl'music"

La fanfare locale

Scène ouverte organisée par Familles Rurales

105 kilos de déchets ramassés dans les rues de Saint jean de Fos

105 kilos de déchets en tout genre ! Voilà ce qu'une trentaine de bénévoles ont ramassé en moins de 3 heures dans les rues et sur les routes de Saint Jean de Fos le 8 octobre dernier. Ce projet est né à l'initiative de deux jeunes Jeannifossiens, Nolan et Mélyna aidés par leur papa, Mickaël Pastor agent de collecte à la CCVH. Séduite par cet acte civique, la municipalité n'a pas hésité à les aider à organiser l'événement. Un grand merci à la CCVH qui a fourni du matériel de collecte (sacs, pinces, seaux...) et à l'Intermarché de Gignac qui a offert des gants, des sacs et de quoi restaurer les bénévoles après leurs efforts. Et encore bravo à tous les bénévoles !

Rappelons encore que le village n'est pas une poubelle et que chaque déchet jeté dans les rues risque de se retrouver, tôt ou tard, sur les bords de l'Hérault et au fond de la Méditerranée. Agir pour notre cadre de vie, c'est aussi préserver la planète. Un exemple : pas loin de 1100 mégots ont été ramassés. Quand on sait qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau, ce sont donc 550 000 litres d'eau qui ont été préservés en quelques heures seulement !

A cette occasion, nous rappelons également aux propriétaires de chien que des sacs destinés à ramasser les déjections de leur animal de compagnie sont à leur disposition à plusieurs endroits du village. Qu'on se le dise...

Déchèteries : nouvelles modalités d'accès

Depuis le 2 novembre 2022, les déchèteries d'Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Lodève, Montarnaud, Le Pouget, Montpeyroux, Le Caylar et Octon sont accessibles sur présentation d'un badge.

Objectif : réserver l'accès uniquement aux habitants des communautés de communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault, qui financent ces équipements en payant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

A noter que le Syndicat Centre Hérault a annoncé vouloir limiter le nombre de passages gratuits à 26 par an et faire payer les passages supplémentaires. Pour l'instant, 2023 sera une « année blanche ». L'analyse des données sur 2023 permettra de définir ou pas une limite du nombre de passages au-delà duquel cela deviendrait payant.

Les démarches pour obtenir le badge :

- Se rendre sur le site internet syndicat-centre-herault.org à la rubrique « Déchèteries » et demander l'ouverture d'un compte usager. Les particuliers doivent fournir un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le certificat d'immatriculation de leur véhicule. Un seul compte sera ouvert par adresse, ce qui veut dire que deux personnes du même foyer auront le même compte. 5 e-badges maximum peuvent être rattachés au même compte.
- Une fois que leur compte est validé, les particuliers doivent télécharger l'application Tri et moi sur leur smartphone, téléchargement possible sur 5 smartphones par foyer.
- A chaque passage en déchèterie, ils doivent ouvrir l'application Tri et moi et passer le QR code généré sur la borne d'accès pour ouvrir la barrière.

Les personnes ne disposant pas d'internet peuvent se rendre en mairie. Nos agents pourront les aider dans leur démarche.

Tri des déchets : encore des efforts à faire !

Selon les derniers chiffres publiés par le Syndicat Centre Hérault, 16895 tonnes de déchets ont été collectées en 2021, dans les bacs gris sur le territoire des 3 communautés de communes (Vallée de l'Hérault, Clermontais, Lodévois-Larzac), soit 206 kilos par habitant.

Mais force est de constater que nos bacs gris, normalement destinés aux déchets résiduels, contiennent encore 70% de déchets valorisables. Sur ces 206 kilos, on trouve :

- 54 kilos de déchets de cuisine et végétaux
- 34 kilos d'emballages en plastique
- 15 kilos de cartons
- 13 kilos de verre
- 13 kilos de papiers
- 10 kilos de textiles
- 6 kilos de métaux

Et même 2 kilos de produits alimentaires non consommés !

Les conséquences d'un mauvais tri représentent un coût non négligeable pour la collectivité et ses habitants. Il est plus que nécessaire que chacun d'entre nous respecte au mieux les consignes de tri.

Pour rappel, tous les emballages doivent être déposés dans les colonnes jaunes prévues à cet effet. Quant au verre, c'est dans la colonne verte !

Les bacs verts individuels sont quant à eux destinés aux déchets ménagers. Les végétaux, c'est à la déchetterie qu'il faut les déposer !

Enfin, il faut impérativement ne pas jeter de déchets de cuisine dans les poubelles grises. S'ils sont enfouis avec le reste des déchets inertes, ils produisent, au contact de l'eau de pluie, une fraction liquide appelée « lixiviats ». Riches en matière organique, ces lixiviats ne peuvent être rejetés directement dans le milieu naturel et doivent ►►

►► être traités. Ce qui entraine encore un surcoût à la collectivité.

Les déchets de cuisine doivent donc aller dans la poubelle verte. Les personnes qui le souhaitent peuvent l'échanger gratuitement contre un composteur individuel.

Quant aux habitants du centre du village, ils peuvent demander gratuitement en mairie un badge leur permettant de déposer directement leurs déchets ménagers dans l'un des trois points d'apport (école primaire, parking Argileum et place de la mairie).

Deux points de dépôt pour la collecte des vêtements

Nous vous rappelons que le Syndicat Centre Hérault a installé 2 points de dépôt pour le recyclage des vêtements sur la commune de Saint Jean de Fos : au stade et sur le parking du Plantier à côté de la salle polyvalente.

Vous pouvez y déposer vêtements, linge de maison, chaussures (pas de peluches ni de maroquinerie !) à condition qu'ils ne soient ni mouillés, ni souillés (peinture ou produits chimiques). Ils peuvent en revanche être troués. Ces vêtements usagés doivent être placés dans des sacs de 50 litres maximum.

Nouveaux aménagements sur le pont suspendu de Lagamas

En mars dernier, le Département avait installé des portiques pour empêcher le passage des poids lourds sur le pont suspendu de Lagamas, suite à la constatation de corrosion sur certains éléments du pont.

Constatant que, malgré l'installation des portiques, l'interdiction de passage n'était pas toujours respectée par les véhicules concernés, le Département vient d'ajouter des rétrécissements à chaque entrée du pont.

Désormais, seuls les véhicules de moins de 2,5m de largeur peuvent y circuler.

Secours Populaire : pour que Noël reste une fête

Tous les ans, à la même période, le Secours Populaire lance sa campagne des Pères Noël Verts pour rendre les fêtes de fin d'année un peu plus solidaires.

Lundi 12 décembre se déroulera à la salle polyvalente de Saint André de Sangonis (2 Cours de la Liberté) une braderie de Noël ouverte à tous pour trouver des idées cadeaux pour la fin d'année. Sur place, de 13h à 16h, vous retrouverez un grand choix de jouets, livres, objets décoratifs, vêtements et plein d'autres trouvailles neuves ou en très bon état pour faire le bonheur de vos proches et amis contre de petites participations solidaires. Une belle occasion de faire un geste solidaire car l'ensemble des fonds collectés aideront à financer les actions de solidarité organisées toute l'année par l'association. Si vous ne pouvez pas être présents, tous les articles restants seront ensuite disponibles à la boutique solidaire de l'association au 6 bis rue Sainte Brigitte à Saint André de Sangonis.

Autre façon d'aider l'association en fin d'année : donner de son temps ! L'association a besoin de bénévoles pour des missions ponctuelles ou régulières. N'hésitez pas à les contacter. Merci pour votre soutien solidaire et passez de bonnes fêtes de fin d'année !

Tél : 04 67 57 56 60 / Mail : saint.andre@spf34.org
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h.

Antei'Zen : reprise pour cette nouvelle saison 2022-2023 sportive

Voici ce qui se prépare comme événements....

Judo : Les cours ont été légèrement modifiés
- Groupe des +9 ans : mardi 18h-19h
- Groupe des 4-6 ans : mercredi 17h-18h
- Groupe des 7-9 ans : mercredi 18h-19h

Les événements pour l'année : vente de calendriers, des stages sur les premières semaines de vacances de février et de Pâques pour tous les âges., des tournois (à noël, de PierresVives...)

Renforcement musculaire : les cours sont programmés
- Les mardis de 19h30-20h30
- Les mercredis de 9h30-10h30
- Les jeudis de 20h-21h

Et un dimanche par mois (en extérieur de 10h-11h) : 20 novembre, 11 décembre, 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril et 23 avril.

L'association a aussi organisé aussi un bain de forêt le 9 octobre 2022 à la forêt de l'Escandorgue. Un moment qui nous a permis de rentrer en communion avec les arbres et de faire une balade ressourçante. Une autre matinée sera reprogrammée dans l'année (mars/avril 2023).

Pour tous renseignements contactez Marina Grandman au 06 63 68 56 67.

Foyer rural : le plein d'activité pour cette nouvelle saison

Après cet été torride, écrasé par le soleil, le forum des associations s'est déroulé le dimanche 4 septembre 2022 dans une ambiance festive, musicale et dansante avec une super démonstration de swing.

Il y eut de nombreux visiteurs dont les nouveaux habitants de Saint Jean de Fos qui ont pu se rendre compte des activités variées et nombreuses proposées par ►►

►► les associations de notre village.

Le Foyer Rural vous propose toujours ses activités « phares » comme le Badminton, la gymnastique douce, l'atelier mémoire, le yoga, le Chi Gong, Pilate, les jeux de société, la sophrologie, le hip-hop, la marche rapide, la méditation, les randonnées et le tennis de table.

Cette saison nous vous proposons de nouvelles activités : jogging, cyclotourisme, swing, sports nature : initiation à l'escalade et des randonnées plus sportives. Nous avons aussi proposé 2 séances de tir à l'arc pour les enfants, celles-ci eurent un certain succès mais par manque de participants nous avons été contraints d'arrêter ces démonstrations. Peut-être que nous proposerons à nouveau cette activité et pourquoi pas un stage d'une demi-journée lors des vacances scolaires, si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour essayer ces nouvelles activités !

La première réunion du Trail de Clamouse s'est tenue le jeudi 6 octobre 2022 pour l'organisation de la seconde édition de cette manifestation, qui se déroulera le 26 mars 2023. Nous avons ajouté un circuit de 24 km, les autres parcours étant maintenus.

Nous faisons à nouveau un appel aux bénévoles pour le jalonnement des circuits et si vous désirez sponsoriser notre trail, vous êtes les bienvenus, contactez-nous.

La fin de l'année approchant à grands pas, toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, un joyeux noël et un bon début d'année 2023.

Familles Rurales

Retour sur le Retrouvade #3

Le 10 septembre dernier, ce sont entre 150 et 200 personnes qui se sont réunies dans la cour de Familles Rurales et sur la place de Saint Jean de Fos pour cette troisième édition de la Retrouvade !

Un grand merci à la municipalité pour sa confiance, à la Compagnie de Jeux de Lodève, à l'ensemble des musiciens pour l'ambiance folle mais surtout aux bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite !

Prochainement à Familles Rurales

On vous emmène en spectacle : Infos / tarifs / réservations auprès de Xavier - evs34150@gmail.com

- Vendredi 16 décembre - spectacle de cirque "Extrémités" - Lodève
- Jeudi 19 janvier 2023 - Casse-Noisette par Blanca Li - Opéra Berlioz Montpellier
- Samedi 4 février 2023 - Pink ! - Théâtre Municipal de Pézenas

Les ateliers parentalité 0-3 ans, sont ouverts à tous les parents de petits bouts entre 0 et 3 ans, les mercredis matin hors vacances scolaires à l'Espace Jeunes, derrière la salle polyvalente. Animés par Emilie et nos bénévoles, c'est un bon moment d'échange et de convivialité entre jeunes parents.

La ludothèque des familles a eu lieu pour la dernière fois le 9 décembre 2022... Après, elle change de jour et de format mais on vous en dira plus en temps voulu !!!

Les Petits Ateliers du Samedi, animés par Mathilde, se déroulent tous les samedis matin de 10h30 à 12h hors vacances scolaires au local de Familles Rurales. (Programme sur demande à Familles Rurales).

►► Les dimanches après-midi, de 14h à 18h, hors vacances scolaire, on propose aux enfants (à partir de 8 ans) et aux adultes un club Minecraft, au local de Familles Rurales. L'idée : construire et évoluer dans un monde fait de briques. Le but sur le long terme : pouvoir reproduire Saint Jean de Fos en version Minecraft !

Vacances de noël au centre de loisirs

Le centre sera ouvert du 19 décembre au 23 décembre. Il sera fermé la semaine du 26 au 30 décembre. Nous ouvrirons le centre exceptionnellement pour une journée le 2 janvier 2023. Pour prévoir une équipe d'animation suffisante, merci d'inscrire vos enfants rapidement.

Inscriptions et informations auprès de Cindy :
alsh34150@gmail.com - 04 67 54 00 57

Le collectif « Transportons-Nous ! » débat sur la mobilité

Le 18 novembre, plus de 80 personnes ont assisté à une table ronde au sujet des problèmes de mobilités. En tribune, un conseiller régional, Jean-Marc Biau, représentant le vice-président aux mobilités, le député Sébastien Rome, la conseillère départementale Nicole Morère, le Président du Pays, Jean-François Soto, ainsi que le représentant du Conseil de développement du Pays, Laurent Castanier et moi-même, coordonnateur du collectif « Transportons-Nous ! », tous deux organisateurs de cette rencontre.

Après l'accueil du maire Pascal Delieuze, qui a mis la salle polyvalente à disposition, le débat a permis que les élus partagent la réalité des difficultés que nous rencontrons pour nous déplacer sans utiliser la voiture. Que ce soit pour le travail ou pour les déplacements familiaux, outre les temps de trajet qui impactent la vie familiale, le coût devient trop important pour nombre d'entre nous.

Sur les solutions, le débat a permis de dépasser l'opposition entre l'amélioration immédiate des solutions de transport public et la capacité à se projeter sur la mise en œuvre d'une liaison ferrée pour notre territoire, ainsi que les organisateurs le proposent.

Nous restons persuadés de la nécessité que les citoyens se rassemblent et proposent des améliorations dès maintenant pour améliorer leur quotidien mais également pour permettre de participer à réduire nos rejets de CO2.

►►

►►Ces améliorations concernent tous les modes de déplacements et les modalités d'organisation et de communication.

Nous pouvons dès à présent intervenir avec l'enquête ouverte pour enrichir le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et le collectif proposera d'autres initiatives rapidement et représente une force à votre disposition pour être mieux entendu.

Pour nous contacter : contact@transportonsnous.org

Arnauld Carpier
Coordonnateur du collectif « Transportons-Nous ! ».

Table ronde avec le collectif Transportons-Nous !

Les aides de la Fondation du Patrimoine

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier et vous avez un projet de restauration ? La Fondation du Patrimoine vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 50% et d'une aide financière s'élevant à 2% du montant des travaux.

Pour être éligibles, les travaux doivent concerner un bien ayant un intérêt patrimonial (ferme, grange, maison de village, manoir rural, four, fontaine, pigeonnier, puits, jardin, bâtiment industriel...), situé dans une commune de moins de 20 000 habitants ou dans un Site Patrimonial Remarquable et visible depuis l'espace public.
Les travaux doivent respecter les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Pour bénéficier du label, contactez la Délégation Régionale Occitanie-Méditerranée de la Fondation du Patrimoine au :
09 63 57 44 06 ou par mail à occitanie-med@fondationpatrimoine.org

Encore une très belle édition du marché des potiers

L'Association des Potiers de Saint Jean de Fos, village de tradition potière depuis le 16e siècle, travaille toute l'année pour proposer des événements autour de la terre. Le marché des potiers du mois d'août s'inscrit pleinement dans le développement touristique culturel et économique du village et de la région Vallée de l'Hérault. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable de la poterie dans la région et acquiert au fil des années une renommée nationale.

Les 6 et 7 août 2022, le marché des potiers "Terre Vivante" de Saint Jean de Fos a ainsi réuni 55 exposants venant de toute la France pour sa 38ème édition. Ceux-ci sont sélectionnés par un comité, pour la qualité de leur production. Ils représentent différentes techniques comme la porcelaine, le grès, la faïence, le raku, la terre vernissée, les bijoux, l'utilitaire, la sculpture, l'art du jardin...

L'association a accueilli tous les exposants en leur proposant des petits déjeuners offerts par les commerçants du village que nous remercions. Cette année, malgré la chaleur, un grand nombre de visiteurs a pu admirer leur travail et profiter des diverses animations : démonstrations de tournage sur un tour de potier et réalisation de divers contenants (pichets, vases, coupelles...), un atelier enfant animé par Dominique Timsit, potière de l'association... Des panneaux didactiques, mis à disposition par le Collectif National des Céramistes et traitant des diverses techniques de la céramique ont été disposés dans le village.

Les visiteurs ont pu, en se promenant, découvrir ►► notre charmant village, dont la Maison des Potiers, et les différents ateliers de potiers installés dans le village ouverts pendant ces journées, et enfin le Musée Argileum qui proposait des démonstrations de tournage.

A la salle de la Bugade, l'exposition à thème "C'est un jardin extraordinaire" - pour laquelle les potiers du marché réalisent une œuvre- a rencontré un vif succès. Trois potiers ont été récompensés par des prix remis par la Grotte de Clamouse, le Département de l'Hérault et Argileum. La remise des prix a eu lieu le dimanche midi sur la place du village avec tous nos généreux donateurs.

La convivialité est le maître mot du marché des potiers de St Jean de Fos et de l'équipe organisatrice : un espace buvette et restauration a permis aux visiteurs un moment de repos à l'ombre des platanes sur la place du village et le samedi soir, après le marché, un groupe musical a prolongé la journée (en collaboration avec la Région Occitanie).

Rappelons à nouveau que village de Saint Jean de Fos bénéficie du label " Ville de Métiers d'Art" de la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH). Notre atelier de recherche est soutenu et subventionné par la Mairie et la CCVH. Un Showroom est ouvert au public au 16, rue de l'Horloge st Jean de Fos. ►►

►► Fait divers :

Petite note triste, malheureusement le dernier soir du marché, le totem commandé par la mairie, représentant le village de Saint Jean de Fos, placé à l'entrée du village route d'Aniane, a été vandalisé !! Création de Chistophe Ribérau-Gayon, le diable assis sur son pont, qui est un des symboles de Saint Jean de Fos a été volé !!!

Difficile de comprendre un geste pareil...

www.potiersdestjeandefos.com

Gros plan sur notre patrimoine avec le groupe « Histoires de Saint Jean de Fos »

En cette fin d'année, permettez-nous de vous adresser ces quelques mots sur le patrimoine...

De nombreuses et belles choses ont déjà été faites au cours des ans, embellissant le village tout en conservant ou magnifiant ses particularités. Ce sont par exemple la chapelle de Saint-Geniès ou les croix en bordure des chemins restaurées par « Lo Picart », « l'art des potiers de terre » exposé à Argileum, ou dernièrement la réfection du Griffe par la municipalité.

De plus, le « groupe Mémoire » de Saint Jean de Fos, en collaboration avec « Lo Picart » et « Arts et Traditions Rurales » a publié ces dernières années plusieurs ouvrages sur le village (Les cadastres/compoix, Saint-Geniès, Le Monument aux Morts, l'histoire avant la Révolution Française...).

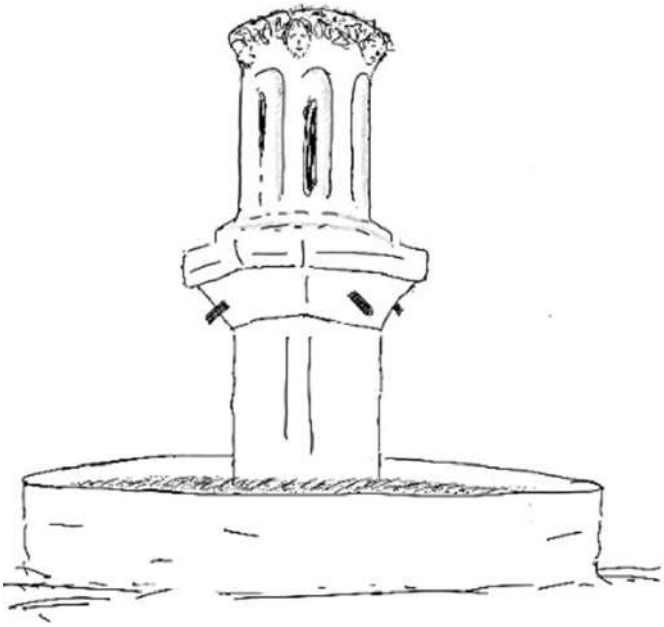

D'autres richesses du village restent à bonifier et même à découvrir. Savez-vous par exemple, que le Griffe est la dernière des 5 fontaines qui se sont succédé sur la Place depuis le 16ème siècle ? La précédente (début du 19ème siècle) présentait un lanterneau provenant de la fontaine du cloitre de Saint Guilhem. Certains éléments de ce lanterneau brisé sont conservés à différents endroits (St Guilhem, New York) et nous ont permis de le reconstituer virtuellement, bien que partiellement, la dalle circulaire supérieure (diamètre 60 cm) n'ayant hélas pas été retrouvée. ►►

►►Nous profitons de l'occasion pour faire un appel à toute personne qui pourrait avoir vu un morceau de la dalle supérieure « supportant des têtes variées entremêlées de feuilles d'acanthe »... (cf. flèche)

Nous nous intéressons à ce patrimoine, aux restes qu'il en subsiste et aux écrits qui le concerne. Pour cela, nous désirons poursuivre les efforts entrepris. Nous invitons donc toute personne intéressée par ce 'travail' de recherche et découverte, à venir nous rejoindre au sein du « groupe Histoires de Saint Jean de Fos », afin de préserver - autant que faire se peut - l'âme du village, en (re)découvrant et partageant son patrimoine bâti et naturel, l'histoire de ses artisans, ses anecdotes.

Bien patrimonialement,
Michel Vidal, pour le Groupe « Histoires de Saint Jean de Fos»

Le groupe « Histoires de Saint Jean de Fos »

Ce groupe s'est constitué début juin, et réunit depuis lors régulièrement quelques habitants du village. Avec l'aide d'experts, en particulier Jean-Claude Richard, historien et directeur de recherche au CNRS, son objectif est de valoriser le patrimoine de Saint Jean de Fos dans ses nombreuses facettes, afin de le faire connaître, ou mieux connaître, aux Jeannifossiens comme aux visiteurs.

Ce groupe est ouvert à tous, il vous attend !

Pour rejoindre le groupe, ou tout simplement en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact :
mintchvidal@gmail.com : 06 29 48 94 59
ou hosteldiablotin@gmail.com: 06 88 96 36 10

Audio-visite : Saint Jean de Fos à travers les âges

La première réalisation du groupe « Histoires de Saint Jean de Fos» a vu le jour au mois de novembre.

Il s'agit d'un circuit de visite libre audio-guidée dans la partie la plus ancienne du village. Cette visite vient en complément de la visite guidée proposée régulièrement par l'Office du Tourisme Vallée de l'Hérault. ►►

►► Pour voir le circuit, sur un navigateur web, entrez l'adresse suivante : izi.travel/fr/search et recherchez la visite : Saint Jean de Fos à travers les âges (Visite gratuite et disponible sur les smartphones Android et Apple, avec l'application Izi Travel.).

Les Tonneliers, l'autre racine artisanale de Saint Jean de Fos

Dans les années 80, le souvenir des derniers coups de marteau des tonneliers s'estompait dans les mémoires tandis que la poterie renaissait grâce à une plongée historique dans sa généalogie après soixante années de dormance 1920/1980.

En créant une fête annuelle des tonneliers de Saint Jean qui se déroulera en 2023, Vivre à St Jean propose modestement de fouiller les mémoires et réanimer au sein des familles le souvenir de tous ces aïeux qui ont fabriqué des tonneaux et animé le village.

L'attachement à son patrimoine n'est pas un repli sur son passé à la façon d'un poing qui se resserre et se ferme, l'amour du patrimoine c'est conserver la force de sa racine pour s'ouvrir comme une main dans les cinq directions et donner les fruits de demain ...

Vivre à St Jean poursuit cet engagement avec vous, avec les autres associations et le groupe « Histoires de Saint Jean de Fos».

Etat Civil

Naissances

- Lola GOURDIN, le 22 juin 2022
- Suzanne AZORIN, le 1er juillet 2022
- Eléonore AZORIN, le 1er juillet 2022
- Isalys BALDASSIN BAEZA, le 18 juillet 2022
- Cléo HENRY, le 12 août 2022
- Alba MATHIEU, le 16 août 2022
- Livia TERRAZZONI SORNETTE, le 25 août 2022
- Éden ETIENNE, le 25 septembre 2022
- Élise VRIGNON, le 9 octobre 2022
- Yanis CABANES, le 18 octobre 2022

Mariages

- Matéo MORAULT et Megan HEBERT, le 2 juillet 2022
- Renaud LEMAIRE et Claire FARION, le 23 juillet 2022
- Simon TOUREILLE et Shirley LOPEZ, le 20 août 2022
- Clément VICHE et Laurie GARRIGUES, le 20 août 2022
- Tristan DUPIN et Ambrine BENAOMAR, le 19 novembre 2022

Décès

- Robert FERRIER, le 1er mai 2022
- Edith ESPINAS, le 27 mai 2022
- Monique PUECHBERTY née LIRON, le 30 mai 2022
- Jeannine GARNACHE née DESHAYES, le 22 juin 2022
- Pierre-Louis MIRANCELI, le 24 juin 2022
- Robert BRIGNAND, le 25 juin 2022
- Louis ALBE, le 23 juillet 2022
- Ginette TEISSIER, le 20 août 2022
- Christian JULLIEN, le 4 septembre 2022
- Claude NADAL, le 10 octobre 2022
- Josiane CAUPERT, le 19 octobre 2022
- Marguerite LAURES née MOURIER, le 3 novembre 2022
- Fabienne BOUGETTE née CROS, le 5 novembre 2022
- André SANDONATO, décédé le 16 novembre 2022

Courrier des lecteurs

La sonothérapie à Saint Jean de Fos

Sonothérapeute installée à Saint Jean de Fos, je suis heureuse de vous annoncer l'ouverture de mon site www.makocei.fr.

J'utilise les vibrations sonores dans un but thérapeutique, énergétique ou spirituel.

Ma méthode de sonothérapie s'appuie sur le système énergétique des chakras pour rétablir une circulation harmonieuse de l'énergie afin que vous vous sentiez mieux dans votre corps et dans l'espace qui vous entoure.

Je propose des massages sonores en individuel et des bains sonores en petits groupes.

Je peux également intervenir en extérieur dans des centres spécifiques (maisons de retraite, écoles, crèches, MDPH...).

Camilla Delprat - Sonothérapeute
352 chemin de la Grave - 06 69 47 55 20

Cigales par Si ou La

Catherine Marchand propose, à Saint Jean de Fos, des cours de chant et de technique vocale, en individuel ou en petits groupes.

Contact : indeco0146@orange.fr - 07 83 89 70 32

Carte postal ancienne : la place du village

Courrier des lecteurs

Montée à la vierge du Roc Pointu

Le 9 octobre dernier, malgré un temps maussade, un groupe de 13 personnes a fait la traditionnelle montée à la vierge du Roc Pointu.

Nous avons accueilli un couple venu à vélo depuis Aniane : bravo et merci à eux.

L'ambiance était très bonne lors du goûter partagé.

A l'année prochaine... nous vous communiquerons la date en temps voulu.

Mme Nicaise

Courrier des lecteurs

Concert à l'église

Le samedi 28 mai 2022, nous avons accueillis dans notre église le groupe marseillais Aeremu. Ensemble à cordes et à cœur, le groupe interprète des airs traditionnels qui évoquent les différents exils où se croisent les peuples de la Méditerranée orientale : arméniens, grecs, arabes, turcs, séfarades...

Dommage que la population de Saint Jean n'est pas suivie. Nous leur avons donné rendez-vous l'année prochaine avec un peu plus de spectateurs.

Mme Nicaise

La croix de Pantalon

Nous avons à plusieurs reprises fait paraître, à l'intention de l'association Lo Picart, des articles sur le bulletin municipal sur la restaurant de la croix de Pantalon qui se trouve route de Saint Guilhem. Nous ne donnerons pas de nom où elle se trouve car les propriétaires ont très mal pris la chose..

Adressez-vous à nous et nous vous indiquerons l'endroit. Dans l'attente d'une réponse.

Mme Nicaise et
un groupe de la jeunesse de St Jean des années 1960

Suivez-nous sur Facebook et Instagram, soyez informés au quotidien !

@SaintjeandefosMunicipalite

saintjeandefosmairie

Mémo tri

WASTE SORTING - ABFALLTRENNUNG - SEPARACIÓN DE LOS RESIDUOS

Déchets de cuisine kitchen waste - Speisereste - Desechos de la cocina ou biodéchets or Biowaste - oder Biomüll - o bioresiduos

dans un sac certifié OK Compost

100% COMPOSTABLE

Dans le composteur : en vrac sans sac
In the compost bin : in bulk without bag
In den Komposter : lose ohne Müllbeutel
En el contenedor de compost : a granel sin una borsa

Point tri près de chez vous - Near you - in Ihrer Nähe - Cerca de usted

- **bien vidés** well emptied - gut ausgeleert - totalmente vacio
- **en vrac sans sac** in bulk without bag - lose ohne Müllbeutel - a granel sin una borsa
- **non emboîtés** no nested - nicht zusammengesteckt - no encajado

INTERDIT
- Sacs d'ordures dans les colonnes
- Dépôts aux pieds des colonnes

Tous les emballages et papiers All packaging and papers - Allen Verpackungen und Papier - Todos los envases y papeles

avec bouchons with caps - mit Verschluss - con tapones

EN PRATIQUE C'est un emballage ? Il se trie.

Verre Glass - Glas - Vidrio

sans bouchon, sans couvercle
without cap, without lid
ohne Versdluss, ohne Deckel
sin tapón, sin tapa

Textiles et chaussures Textiles and footwear - Textilien und Schuhe - Textil y calzado

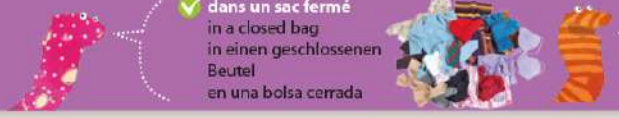

dans un sac fermé
in a closed bag
in einen geschlossenen Beutel
en una bolsa cerrada

chaussures liées par paire
shoes linked in pairs
paarweise gebundene Schuhe
calzado atado en par

Déchèterie Waste sorting center - der Recyclinghof - Vertederos

Déménagement, nettoyage, travaux, entretien du jardin...

Reste des déchets Other waste - Andere Abfälle - Otros residuos

100% ENFOUISSEMENT

Contact
kontakte
Contacto

Pour les demandes de bacs et leur collecte, contactez votre Communauté de Communes :

VALLEE DE L'HÉRAULT	CLERMONTAIS	Lodévois et Larzac
04 67 57 65 63	04 67 96 16 27	04 67 88 90 90
cc-vallee-herault.fr	cc-clermontais.fr	lodevoisetlarzac.fr

Pour vos questions sur le tri, ainsi que les astuces et conseils zéro déchet :
www.syndicat-centre-herault.org
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Syndicat Centre Hérault

SALLE POLYVALENTE
SAINT JEAN DE FOS
LOTOS 2023
8 janvier Comité des fêtes
15 janvier La Cougourle
22 janvier Ecole Saint Geniès
29 janvier Les chasseurs
5 février Restos du cœur
(avec le soutien de la mairie)
12 février Ecole publique
19 février Club d'échecs
26 février Comité des fêtes
68
37
79
5
12
34
28
Saint Jean de Fos
en Coeur d'Hérault
VILLE ET MÉTIERS D'ART

Le Foyer rural et la Municipalité de Saint Jean de Fos,

en partenariat avec

la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et la Grotte de Clamouse,

organisent le :

Pas de trail sans bénévoles !

Vous souhaitez apporter votre aide en tant que bénévole pour que cette seconde édition soit plus que jamais une réussite, faites-le savoir en contactant : traildeclamouse@orange.fr

Au programme

3 courses :

- Terres des Légendes : 13, 3 km – 500D+
- La Joncas : 24 km – 755D+ (Nouveauté 2023 !)
- Le Pic du Diable : 36,5 km – 1300 D+

Une randonnée :

- La Randonnée des Terres Sauvages : 12,5 km – 500D+

Une partie des bénéfices sera reversée à l'association qui soutient la cause animale « Le jardin des patates ».

A l'issue du trail, participants, supporters et accompagnateurs pourront (après l'effort et les encouragements !) se restaurer et se désaltérer sur la place de Saint Jean de Fos.

Cette année, vous avez la possibilité de participer à une restauration hors du commun. En effet, le collectif La Basse Cour proposera de vous restaurer au travers une animation spectaculaire : patates, saucisses, aligot fait… à la bétonnière !!! Ils ont tout prévu : échafaudage, bleu de travail, casque, truelles et spatules et surtout 10 kg de tome fraîche de l'Aubrac !

Une animation à ne pas rater et à déguster sans modération !

Plus d'infos sur traildeclamouse.com